

OFFRE D'EMPLOI EN MOBILITE INTERNE ANIMATEUR/RICE D'ACCUEIL DE LOISIRS

I. MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Mission principale :

L'animateur/trice assure les missions déléguées par le directeur/rice de l'accueil de loisirs dans le respect de la réglementation en vigueur et des consignes du CLAVIM.

Missions :

1. Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
2. Développer des relations chaleureuses et bienveillantes avec les différents acteurs
3. Participer à la mise en œuvre de projets porteurs d'épanouissement pour chaque enfant
4. Animer la vie quotidienne et les activités

Mission 1 : Assurer la sécurité physique et morale de chaque enfant

- Proposer un cadre de vie (espace, temps, règles) sécurisant et structurant (repères humains et matériels).
- Mettre en œuvre une présence active, attentive et adaptée à chaque enfant (l'appeler par son prénom, se mettre à sa hauteur, l'écouter, etc.)
- Anticiper et prévenir les risques liés à chaque situation (matériel dangereux, tenue adaptée, règles, etc.)
- Rassurer et consoler chaque enfant dès qu'il en manifeste le besoin.
- Appliquer scrupuleusement les procédures CLAVIM et les consignes exigées par le directeur.
- Transmettre à son directeur toute information préoccupante concernant un enfant (accident survenu sur le centre, si l'enfant ne se sent pas bien, s'il exprime des éléments inquiétants, s'il porte des traces de coups, etc.).

Mission 2 : Développer des relations chaleureuses et bienveillantes avec les différents acteurs

- Accueillir chaleureusement chaque enfant en le saluant nominativement, en lui souriant et en lui expliquant ce qu'il va se passer aujourd'hui.
- Proposer et animer régulièrement des moments d'écoute et de langage afin de développer des relations entre enfants riches et structurantes.
- Promouvoir en tout temps les valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité) que ce soit entre adultes ou entre enfants.
- Rassurer les familles en expliquant le déroulement de la journée de leur enfant et en leur montrant que vous avez été attentif à son bien-être.
- Echanger avec les enseignantes ou les ATSEMS pour savoir s'il y a des choses particulières à signaler concernant chaque enfant.
- Se montrer exemplaire dans ses relations avec les autres membres de l'équipe en faisant preuve de respect, d'authenticité et de tolérance, en exprimant les choses qui nous dérangent mais aussi en écoutant les opinions des autres et en étant capable de remise en question

Mission 3 : Participer à la mise en œuvre de projets porteurs d'épanouissement pour chaque enfant

- Participer activement et en équipe à l'élaboration du Projet Pédagogique en proposant des outils adaptés au groupe d'enfants de référence.
- Mettre en œuvre le Projet Pédagogique au quotidien et participer à l'évaluation des différents outils afin de les améliorer et en proposer des nouveaux.
- Proposer et mettre en œuvre des outils permettant de favoriser l'accueil et le bien-être de chaque enfant, dans le cadre d'un accueil de loisirs inclusif.
- Respecter le rythme des enfants à travers la mise en place et l'animation quotidienne du jeu libre lors des temps périscolaires.
- Permettre par son action encourageante et valorisante le développement de l'autonomie de chaque enfant dans les gestes quotidiens (mettre son manteau, couper sa viande, etc.).
- Contribuer aux grandes animations du CLAVIM qui peuvent s'organiser en dehors des horaires habituels du temps de travail.

Mission 4 : Animer la vie quotidienne et les activités

- Participer activement à tous les temps qui composent la vie du centre (vie quotidienne, ateliers, jeu libre, accueil des enfants, des familles, etc.) et les animer avec enthousiasme (chanter, jouer, sourire, etc.).
- Initier des projets d'animation adaptés aux besoins de l'enfant en les préparant, en les menant puis en les évaluant.
- Permettre aux enfants, le cas échéant, un accompagnement spécifique pour développer leurs propres projets.
- Encadrer le jeu libre en laissant jouer les enfants librement et en réajustant éventuellement les différents espaces.
- Prendre en compte à chaque instant la singularité de chaque enfant au sein du groupe et adapter sa menée d'atelier en fonction des besoins de chacun (faire faire, faire avec, donner à faire, favoriser...).
- Proposer des ateliers variés permettant de développer des capacités dans des domaines très larges (capacités motrices, d'expression, d'imagination, de créativité, artistiques, etc.).

II. DELEGATION ET LIENS

Toutes ces missions et responsabilités sont déléguées à l'animateur/animateur par la Direction Générale du CLAVIM, représentée par les Coordinateurs des accueils de loisirs (maternels et élémentaires) placés sous l'autorité de la Directrice Enfance.

III. DIPLÔMES ET COMPETENCES REQUIS SUR LE POSTE

Formation : BAFA complet ou en cours exigé
AFPS recommandée.

Expérience auprès d'enfants exigée

Savoir-Faire

Capacité à proposer des ateliers adaptés
Capacité à anticiper les risques
Capacité à partager des idées et des points de vue
Capacité à réagir aux situations d'urgence
Capacité à transmettre des informations sans délai

Savoir-être

Aisance relationnelle
Réactivité et disponibilité
Rigueur
Assiduité et ponctualité
Dynamisme
Créativité
Sens de l'innovation et de l'organisation

Poste basé à Issy-les-Moulineaux

Association CLAVIM
47 rue du Général Leclerc
92130 Issy-les-Moulineaux